

# Règlement Animathlon

Samedi 28 avril 2018

Une organisation

**BDN SAINT PAUL SPORTS**

**NATATION - TRIATHLON - RUNNING**

**EPREUVE OUVERTE A TOUS – LICENCIES ET NON LICENCIES**

**Renseignements:**

[www.bdn.re](http://www.bdn.re)

bdnsaintpaulsports@gmail.com

06-92-88-12-38

## Règles de course

L'animathlon est l'enchaînement des trois disciplines suivantes : natation, vélo et course à pied.

Epreuve ouverte aux jeunes licenciés FFTRI et non licenciés.

Epreuve gratuite pour toutes et tous

Epreuve non chronométrée

Pas de classement

Récompenses identiques à toutes et tous

**Le tee-shirt (offert à l'inscription) est obligatoirement porté lors de la partie vélo et course à pied.**

## Parcours

**Parcours natation :**

Les jeunes feront un parcours natation dans la piscine de Saint Paul (cf distance selon catégories)

**Parcours vélo :**

Les jeunes feront un parcours plat fermé à la circulation  
(cf distance selon catégories)

**Parcours pédestre :**

Les jeunes feront un parcours plat sur la route du front de mer de Saint Paul (cf distance selon catégories)

**Les enfants partiront par vagues de 10 (selon catégorie)**

## Inscriptions

**Les inscriptions se feront :** par internet via [www.bdn.re](http://www.bdn.re) (inscription sans frais bancaire)

**La course est ouverte :**

- 1- aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon
- 2- aux non licenciés (NL).

**Dans les catégories suivantes:**

- 1- Mini poussin né en 2011 et 2012
- 2- Poussin né en 2009 et 2010
- 2- Pupille né en 2007 et 2008
- 3- Benjamin né en 2005 et 2006

L'Animathlon répond aux critères d'organisation suivants :

- 1- le caractère **strictement non compétitif** exclut les classements et le chronométrage,
- 2- le paiement de prix, en nature ou en espèces, est formellement interdit, seule la distribution d'un lot identique à tous les participants est autorisée,
- 3- un bulletin d'inscription et d'informations doit** être rempli par chaque participant,
- 4- un **encadrement fédéral a minima titulaire du BF5 sera** présent,

**Le respect de tous ces critères permet de dispenser les participants de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique.**

Il sera possible de s'inscrire jusqu'au jeudi 27 avril 2018 à minuit.

### Tarif des inscriptions

Gratuit pour toutes et tous

### Renseignements sur la course

**Par internet :** [www.bdn.re](http://www.bdn.re)

**Par courriel :** [bdnsaintpaulsports@gmail.com](mailto:bdnsaintpaulsports@gmail.com)

**GSM :** 06-92-88-12-38

## Remise des récompenses

Chaque athlète se verra remettre un tee shirt, une médaille et un ravitaillement.

## Médecin de course

Le médecin de la course pourra à tout moment arrêter un concurrent si des signes anormaux de fatigue se révélaient. Il est seul juge en la matière, et sa décision ne peut être contestée.

## Les transitions

### **Transition natation / vélo :**

L'athlète est autorisé à prendre son vélo uniquement une fois que son casque ait été mis, la JUGULAIRE ATTACHEE.

L'athlète n'est pas autorisé à monter sur son vélo dans l'aire de la base ; une ligne à la sortie de la base matérialisera le lieu à partir duquel il y sera autorisé.

### **Transition vélo / course à pied :**

L'athlète devra mettre pied à terre à l'endroit qui lui sera indiqué lors du briefing d'avant course.

L'athlète n'est pas autorisé à détacher sa jugulaire tant que son vélo ne sera pas posé.

## Droit d'image

J'autorise expressément les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'événement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

Un reportage et des photos peuvent être réalisés en vue de médiatiser cette épreuve.

En signant mon bulletin d'inscription, j'autorise donc l'organisateur à me faire apparaître sur ce reportage et/ou sur les photos.

Si je ne veux pas y apparaître alors j'indique manuellement, sur mon bulletin d'inscription, que je ne veux apparaître sur aucune des images et photos réalisées (mises en ligne sur le site internet de l'organisateur).

## Programme de la journée

### **Samedi 28 avril 2018 : Aucune inscription sur place**

Emargements à la piscine de Saint Paul de 12h30 à 13h30

- 12h30 :** accueil des athlètes – émargement – remise des N° de départ  
**13h30 :** clôture des émargements.  
**13h45 :** briefing d'avant course ;  
**14h00 :** **Départ de l'Animathlon;**  
**17h00 :** Fin de l'Animathlon.

### Annexe 1

	<b>Natation</b>	<b>Vélo</b>	<b>Course à pied</b>
<b>Mini poussin 2011/2012</b>	<b>Animathlon 25 m</b>	<b>Animathlon 500m (1 tour)</b>	<b>Animathlon 200 m (1 A/R 100m)</b>
<b>Poussin 2009/2010</b>	<b>Animathlon 50 m</b>	<b>Animathlon 1000m (1 tour)</b>	<b>Animathlon 400 m (1 A/R 200m)</b>
<b>Pupille 2007/2008</b>	<b>Animathlon 100 m</b>	<b>Animathlon 2000 m (1 A/R 1000m)</b>	<b>Animathlon 1000 m (1 A/R 500m)</b>
<b>Benjamin 2005/2006</b>	<b>Animathlon 200 m</b>	<b>Animathlon 4000 m (2 A/R 1000m)</b>	<b>Animathlon 1500 m (3 A/R 500m )</b>